

# APELC

Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou

## Bilan de la réalisation des objectifs et du plan d'action 2005-2006

### 1. Assurer le suivi des activités et la survie de l'association

- ⇒ Recruter des membres et contacter les nouveaux propriétaires. **Réalisé**
- ⇒ Mettre notre carnet de bord sur notre site Internet afin de bien informer nos membres. **C'est en cours actuellement**
- ⇒ Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires. **Réalisé**
- ⇒ Intervenir lorsque des travaux se font sur les tributaires du lac pour s'assurer que les instances municipales et gouvernementales font respecter les règlements protégeant les lacs et cours d'eau. **Réalisé**
- ⇒ Voir à ce que les corrections prescrites par Biofilia soient réalisées. **Fait à l'automne 2005**
- ⇒ Effectuer, aux deux semaines de juin à octobre, une lecture de la transparence (turbidité) de l'eau. **Réalisé**
- ⇒ Accroître le partenariat entre SFLC, Montcalm et l'APELC. **Réalisé, des rencontres avec les deux municipalités ont eu lieu pour discuter des problèmes relevés lors de l'assemblée générale de 2005. Certains problèmes sont corrigés d'autres en-cours de l'être et nous assurons un suivi régulier avec les instances concernées.**
- ⇒ Assurer le suivi du dossier bateau auprès des diverses instances gouvernementales. **Réalisé document du ministère à venir**
- ⇒ Maintenir les communications régulières avec les instances gouvernementales afin de réaliser le projet Caribou. **Changement de ministre au MDDEP**

## 2. Les installations septiques

- ⇒ S'assurer qu'aucune installation septique défectueuse ne se déverse dans le lac. **Il y a encore des problèmes à ce niveau, les études réalisées l'an passé par la biologiste engagée par les deux municipalités et les tests de phosphore le démontrent. Cet été les propriétés dans SFLC seront visitées et inspectées et dans Montcalm il y a des démarches avec la municipalité en ce sens.**
- ⇒ Collaborer avec les municipalités concernant le respect des normes environnementales des installations septiques. **Réalisé et toujours en cours.**
- ⇒ Faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation. **Réalisé et toujours en cours.**

## 3. Les sédiments, la prévention du déboisement et la promotion de la renaturalisation des rives

- ⇒ Conscientiser les riverains des conséquences graves pour notre lac engendrées par l'érosion. **La conférence de Madame St-Cyr expliquant les résultats de l'étude du littoral faite en août 2005 a convaincu les gens présents le 21 mai dernier. Il reste encore beaucoup de sensibilisation à faire....**
- ⇒ Informer les membres de l'association des conséquences de la destruction des rives, des avantages et possibilités de revégétalisation. **Réalisé et toujours en cours. Plusieurs riverains ont profité du programme d'achat d'arbustes de la municipalité de SFLC et 2000 plants ont été distribués gratuitement ici au lac par nous le 21 mai.**
- ⇒ Informer les riverains concernant la réglementation interdisant le déboisement des rives. **Beaucoup d'information est faite, il y a encore de gens qui ne la respecte pas.**
- ⇒ Au printemps 2006, communiquer les résultats de l'analyse du littoral effectuée cet été et mettre de l'avant les actions requises. **Réalisé le rapport est sur notre site et Madame St-Cyr a fait une conférence au CTEL pour APELC le 21 mai.**
- ⇒ Communiquer aux membres de la documentation ainsi que des endroits où ils peuvent se procurer des arbres et arbustes. **Réalisé**
- ⇒ Inciter les propriétaires à ne plus couper le gazon en bordure du lac. **En cours. Dans SFLC le règlement s'applique maintenant : interdiction dans les 5 premiers mètres des rives, de couper toute végétation. Il y a vérification lors des visites d'inspection par la municipalité cet été. Il faut continuer de sensibiliser les gens au fait que c'est leur lac devant leur maison qu'ils soignent, des algues prolifèrent dans le lac, c'est à chacun de nous d'y voir.**

#### 4. Assurer des communications régulières avec les membres

- ⇒ Mettre à jour régulièrement notre site Web. **Réalisé en 2005; Depuis le début 2006 des imprévus ont généré un retard dans la mise à jour du site, c'est en voie d'être mis à jour.**
- ⇒ Rendre disponible l'information via nos babillards. **Réalisé**
- ⇒ Produire le journal l'APELC une ou deux fois l'an. **Réalisé en décembre 2005 et en mai 2006**
- ⇒ Produire des communiqués d'information au besoin. **Réalisé**
- ⇒ Tenir occasionnellement des séances d'informations et de formation. **Réalisé en mai conférence sur l'étude du littoral et activité d'information pour les jeunes.**
- ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que \*CCE, FAPEL, RAL, CRELA et communiquer aux membres tout sujet d'intérêt. **Réalisé**

#### 5. Recruter et maintenir le nombre de membres

- ⇒ Informer et solliciter les propriétaires concernant l'existence de l'APELC. **Réalisé**
- ⇒ Accueillir les nouveaux propriétaires et les rencontrer pour qu'ils deviennent membres. **Réalisé**

\*CCE : Comité consultatif en environnement

FAPEL : Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs

RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC

CRELA : conseil régional de l'environnement de Laurentides

2007-07-08